

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt juillet à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul SORIN.

Etaient présents : M SORIN, Mme DUSSAUT, M. PINSON, Mme BLIN-LABBÉ, Mme MAIGNE, Mme VALLIOT, Mme BOUREAU, M. BOUCHET, M. BOUCLÉ.

Absents excusés : M. DANIAU

Absents : M. GUIGNON /

Pouvoirs : M. DANIAU à M. SORIN

Nombre de conseillers en exercice : 11

Secrétaire de séance : Mme DUSSAUT Cécile

Nombre de conseillers présents : 9

Date de convocation : 12/07/2022

Nombre de votants : 10

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

- ✍ **Accepte** le devis de la société COLAS FRANCE d'un montant de 52 857, 60 €uros H.T. pour des travaux de la voirie en enrobé à chaud « Route de la Marchanderie » et « Route de Meigné ».
- ✍ **Accepte et Autorise** le maire à contracter pour les travaux de voirie 2022 :
 - ⇒ un prêt principal à La Caisse d'Epargne Loire Centre d'un montant de 35 000 €uros et une durée de 12 ans.
 - ⇒ un prêt relais à La Caisse d'Epargne Loire Centre d'un montant de 35 000 €uros en attente du versement des subventions et du remboursement de la TVA.
- ✍ **Décision modificative : autorise** l'inscription du montant des prêts (70 000 €uros) au budget Commune ainsi que le remboursement du capital et intérêts pour l'année 2022.

✍ **Questions diverses :**

- Il est informé :
 - ⇒ Du passage du Jury pour le Concours des « Villes et Villages fleuries » le 15 juillet.
 - ⇒ D'une demande de devis d'une climatisation réversible pour la classe de l'école.
 - ⇒ Du démarrage des travaux d'effacement des réseaux « Rue de la Perrée ».
 - ⇒ Du retour positif du 14 juillet.
 - ⇒ Des nuisances sonores répétitifs de certains administrés dans le centre bourg.
 - ⇒ De l'arrivée de deux nouvelles institutrices à l'école de Saint-Laurent-de-Lin.